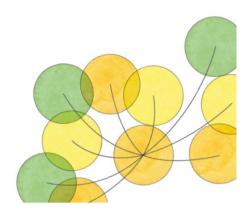
RAPPORT D'ACTIVITE 2020







Introduction: Qu'est-ce que le Florain?

Le Florain est une association créée fin 2016 pour lancer puis gérer une Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne sur Nancy et ses alentours. Le florain est également le nom de notre monnaie.

Les principaux objectifs de la création de cette monnaie sont :

- ✔ Contribuer à la mise en réseau des acteurs économiques locaux, en favorisant les interactions et les échanges au-delà des réseaux professionnels déjà existants;
- ✔ Renforcer la résilience économique du territoire, en favorisant une consommation locale et de proximité ;
- Orienter la consommation des usagers de la monnaie vers des produits locaux, de qualité et socialement et environnementalement responsables;
- ✓ Inciter les acteurs professionnels du Florain à entrer dans une dynamique d'amélioration continue de leurs pratiques grâce à la mise en place d'un système de défis, au sein duquel chaque acteur prendra des engagements sociaux et/ou environnementaux ;
- ✔ Sensibiliser le grand public à l'économie.

Notre charte de valeurs

La charte de valeurs a été rédigée dans le cadre d'un groupe de travail dédié, et a été approuvée en Assemblée Générale en date du 16 octobre 2016. Cette charte est un document fondateur, qui doit être accepté par chaque adhérent à l'association. Elles est rédigée de la manière suivante :

« Nous citoyen-ne-s, représentant-e-s d'entreprises, de collectifs, ou d'associations, en nous engageant dans le développement de la monnaie locale Citoyenne et Complémentaire sur le bassin de vie du Sud de la Meurthe-et-Moselle, souhaitons :

- ✔ Relocaliser l'économie en soutenant les entreprises de proximité afin de dynamiser l'emploi ;
- Utiliser une monnaie non spéculative pour se réapproprier et fluidifier les échanges ;
- ✔ Préserver l'environnement en soutenant des modes de consommation et de production qui respectent le rythme de la Nature ;
- ✔ Favoriser le bien être humain en toute confiance ;

- ✔ Agir pour un monde plus solidaire et plus juste, en donnant accès à la culture pour tous ;
- ✔ Promouvoir la réflexion permanente et les idées nouvelles ;
- ✔ Sensibiliser et éveiller au mieux consommer en valorisant l'achat responsable.

En pratique, le fonctionnement du Florain

Les premiers florains ont été mis en circulation en octobre 2017.

Les particuliers adhérents à l'association peuvent échanger leurs euros contre des florains dans différents bureaux de change, au taux fixe de **1 euro = 1 florain**. Ils peuvent dépenser les billets ainsi obtenus auprès des commerçants, artisans, associations... qui disposent d'un agrément fourni par l'association. Ces acteurs économiques sont ensuite encouragés à dépenser les florains ainsi récupérés au sein du réseau, ce qui crée un cercle vertueux de consommation locale. Ils peuvent également si besoin est les reconvertir en euros, moyennant une commission de 2%.

Chaque euro échangé est collecté par l'association qui le place sur un compte bancaire à la NEF (banque citoyenne et éthique) constituant ainsi le fonds de réserve.

Le financement du dispositif se fait notamment à travers les adhésions annuelles à l'association que doivent régler l'ensemble des participants, particuliers comme professionnels.

Les florains sont disponibles sous forme de coupons-billets de valeur 1, 2, 5, 10 et 20 florains. Ils peuvent être échangés contre des euros dans différents bureaux de change, répartis dans l'agglomération et aux alentours. Ils ne sont utilisables que dans les commerces et services agréés par l'association, et jouent ainsi un rôle de « label » qui garantit au consommateur que le professionnel s'engage pour un développement responsable de l'économie locale.

Plus d'informations sur www.florain.fr

2020, une année fortement impactée par la crise sanitaire

Cette année le Florain a fêté les trois ans de la mise en circulation de ses billets et a atteint le chiffre record de 139 000 florains en circulation sur le territoire. De nouveaux billets ont été imprimés en début d'année pour poursuivre le développement du Florain.

En février, l'association a emménagé dans les locaux du Plan B au 51 rue de la République à Jarville où la salariée dispose d'un bureau partagé et où nous pouvons bénéficier des services du plan B (espace de réunion, espace de stockage, impression...).

Mais à partir de mars, la crise sanitaire a perturbé notre fonctionnement et un certain nombre de commerces et associations adhérents au Florain ont traversé et traversent actuellement des difficultés bien compréhensibles.

Nombre de nos comptoirs de change ont dû fermer leur porte et nous avons dû suspendre l'approvisionnement en florains pendant quelques mois puisque nos bénévoles ne pouvaient pas se déplacer. La majorité des événements auxquels nous participons habituellement ont été annulés. Ainsi, notre salariée est également restée plusieurs mois en chômage partiel.

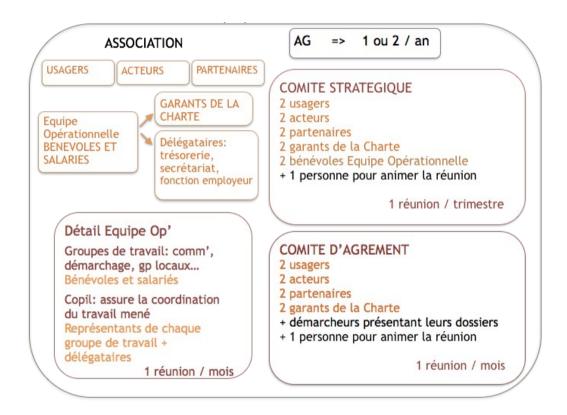
Malgré tout nous nous sommes adaptés et avons trouvé des solutions pour maintenir la dynamique au sein de l'association et soutenir au mieux nos adhérents professionnels.

2020 fut donc une année très particulière car elle a permis à chacun-e de constater ses forces et ses faiblesses. Les défaillances de l'économie mondialisée ont provoqué un certain retour à une économie plus localisée, et plus conforme à nos valeurs.

Faire circuler le florain c'est soutenir les commerces, producteurs, artisans de proximité avec des valeurs humaines et écologiques. C'est aussi contribuer à la résilience de son territoire en renforçant les liens entre les différents acteurs, en construisant un véritable lieu de vie. C'est pourquoi nous avons voulu également soutenir les membres professionnels du Florain à travers une séries de mesures exceptionnelles, qui vous sont présentées ci-après.

Gouvernance

Notre gouvernance, repose toujours sur des groupes de travail thématiques et bénévoles, dont les missions sont coordonnées dans le cadre d'un comité de pilotage, qui assure également les missions « légales » (délégation de signature, suivi financier...) de l'association. Les différentes rubriques cidessous rendent compte du travail qui a été réalisé dans chacun de ces groupes.



Groupe « Structuration - Gouvernance » :

Cette année, le groupe structuration et gouvernance du Florain a principalement travaillé sur deux axes :

► Rapprochement avec les collectivités territoriales :

Le renouvellement des équipes municipales et des communautés de communes des différents territoires dans lesquels le Florain s'est développé a été l'occasion de (re)prendre contact avec les collectivités territoriales afin d'évoquer l'étendue des potentialités partenariales entre l'association et ces institutions. Ces partenariats pouvant aller de l'aide matérielle, financière, technique jusqu'à l'adhésion, permettant ainsi aux collectivités de recevoir des paiements et de payer en florains et de s'engager dans la vie démocratique de l'association grâce au collège partenaire prévu dans nos statuts.

► Le travail avec le Mouvement Sol :

Il réunit l'ensemble des Monnaies locales complémentaires et citoyennes de France. Ainsi, différentes réunions et formations organisées en visioconférence par le Mouvement Sol ont été suivies par les bénévoles et la salariée du Florain. Nous avons pu prendre part aux réflexions qu'engage le Mouvement Sol et bénéficier de retours d'expérience d'autres MLCC. Une démarche de prise de contact avec des parlementaires a été initiée par le Mouvement Sol, démarche à laquelle le Florain s'est associé.

Groupe « Acteurs » et Comité d'agrément » :

En 2020, le groupe démarchage a continué à rencontrer des potentiels acteurs économiques afin de leur présenter la monnaie locale complémentaire et citoyenne qu'est le Florain, les valeurs et les objectifs qu'il porte.

Au rythme d'une réunion d'agrément par mois, ce sont **44 acteurs qui ont été agréés en 2020**. Avec le renouvellement des adhésions, la monnaie locale constitue un réseau fort de **197 acteurs agréés** en décembre 2020.

Afin de faciliter les rencontres entre professionnel-le-s et ainsi offrir la possibilité de créer de nouveaux partenariats, d'échanger et de prendre du bon temps, le groupe a organisé 3 « apéros des acteurs ». L'un de ces apéros a été fait en conférence téléphonique pendant le premier confinement. Ce fut alors l'occasion d'échanger sur les difficultés que cette situation extraordinaire a pu créer et sur les solutions et / ou idées que les uns ou les autres avaient pour son activité. Ainsi, malgré la difficulté de faire circuler notre monnaie (comptoirs de change fermés, commerces fermés, appréhension face à la monnaie matérielle...) nous avons souhaité que le réseau et la coopération puissent être des forces face à la situation complexe que nous connaissions.

Toujours dans le cadre des conséquences de la crise sanitaire, les bénévoles et la salariée de l'association ont pris soin d'appeler les différents acteurs afin de prendre des nouvelles de leur personne et de leur activité. Nous avons également revu et adapté les règles du Florain afin que celles-ci soient plus aux prises du réel de la situation des adhérent-e-s professionnel-le-s. Ainsi, nous avons suspendu la commission des 2% pendant plusieurs mois sur les reconversions de florains afin de permettre à cellesceux qui en avaient besoin de pouvoir disposer d'un peu de trésorerie.

Nous avons également communiqué sur les actions des un-e-s et des autres pour que nos adhérent-e-s et les personnes qui suivent nos réseaux sociaux puissent être informé-e-s des solutions trouvées par chacun-e-s pour faire perdurer un minimum d'activité et de viabilité économique.



Ce fut une année compliquée, et bien que le Florain et son équipe s'en sorte plutôt bien, une importante inquiétude persiste pour les partenaires du réseaux d'acteurs. C'est avec cette inquiétude et notre volonté de faire un outil réellement résilient pour le territoire et l'économie locale que nous entamons l'année 2021.

Groupe « Communication » :

En cette année 2020 avec peu d'événements à relayer sur les réseaux sociaux, le groupe communication en a profité pour :



- moderniser le site internet ;
- refaire les supports de communication tels qu'un roll-up, des vitrophanies et visuels des comptoirs de change, nappe pour les événements;
- relayer sur les réseaux sociaux les actualités de nos acteurs, notamment pendant les confinements et en fin d'année;
- mettre en place des formations « parler du Florain » en ligne ;
- organiser la diffusion de notre newsletter ;
- organiser une communication pour recruter de nouveaux bénévoles.

Groupe « Événement »:

Ce groupe de travail organise la présence du Florain aux différents événements où il est invité et crée des évènements propres à l'association, en collaboration étroite avec le groupe « communication ». En cours d'année, ce groupe s'est étoffé avec l'implication de trois nouveaux bénévoles : Julien, Pierrot et Nathalie.

Malgré la crise sanitaire et l'annulation de nombreux rassemblements, **le Florain a pu participer à 16 évènements cette année** (hors marché de Vandoeuvre), en adaptant nos pratiques dès le mois de mai : port du masque, gel hydroalcoolique à disposition et préparation en amont d'enveloppes de billets précomptés.

Les stands tenus par les bénévoles servent à présenter le Florain et à proposer un bureau de change mobile qui permet d'aller à la rencontre du public. Les plus convaincu-e-s peuvent alors adhérer à l'association et changer leurs premiers euros en florains. En 2020, 107 personnes ont adhéré sur un stand du Florain.

Nous participons à des évènements réguliers comme notre présence au marché de Vandœuvre le 1er



vendredi du mois, et avons désormais des **rendez-vous annuels** comme Jardins de Vi(II)e, les festivals de l'Autre Canal (Bon Moment, Été Indien) ou le marché équitable de Tomblaine. Preuve du dynamisme local, nous avons également **répondu à des nouvelles invitations :** CCAM de Vandœuvre, CJD, Maison de la Forêt à Saint-Sauveur, Camp Climat Nancy, Terrasses des Rives de Meurthe.

Notons également que nous sommes intervenus lors des AG du MAN et de l'AMAP la Rainette afin notamment de valoriser le dispositif 1 % associatif.

Enfin, nous avons organisé deux séances de « Coup de Florain » grâce à l'appui des bureaux de change existants. En janvier et en juin, nous avons proposé de renforcer le temps de quelques heures la visibilité du Florain en tenant le comptoir de change de Biocoop, la bouquiniste du marché, La Chouette, Croc'Us, Vet'Ethic.

• Groupe « Informatique » :

Un **nouveau groupe de travail** a été créé début 2020 pour traiter plus spécifiquement des besoins informatiques du Florain. Le sujet de la **dématérialisation** a occupé la plus grande partie des réunions.

Le premier trimestre a permis d'étudier les solutions existantes, et en faisant cela nous avons renforcé nos liens avec les autres monnaies locales, notamment via les collectifs (Mouvement SOL, Lokavaluto, Kohinos). En effet, la dématérialisation est l'occasion d'une mise en commun des connaissances informatiques. Le travail est collaboratif, le code source est libre, en cohérence avec les valeurs portées par nos monnaies respectives.

Au second trimestre, le **choix de la solution technique** pour les échanges de monnaie dématérialisée s'est porté sur Cyclos. Un long travail de paramétrage a été fait, ainsi que la connexion avec Helloasso pour permettre de changer des euros en florain numériques.

Au troisième trimestre, nous avons basculé notre environnement de test sur celui de "production", en faisant le choix d'un hébergement chez OVH.

Au dernier trimestre, nous avançons sur notre portail qui permettra de gérer les adhérents particuliers et professionnels dans une **base de données interne**, en remplacement des fichiers excel existants.

• Un Comité de Pilotage impliqué :

Le comité de pilotage de l'association est composé de 6 membres permanents élus en assemblée générale (deux représentants légaux, deux référents RH et deux trésoriers), de représentants de chaque groupe de travail et de la salariée de l'association. Il se réunit mensuellement et assure la coordination entre les différents groupes de travail.

Cette année encore, le Florain contribue à la **recherche universitaire sur les monnaies locales**! En effet, depuis bientôt quatre ans, Raphaël Didier, doctorant au laboratoire BETA de l'Université de Lorraine (Nancy), suit le développement du Florain dans le cadre de recherches universitaires sur les monnaies locales. Il a notamment travaillé sur le **profil socio-économique des utilisateurs de monnaies locales**, et plus particulièrement du Florain. De quoi fournir des éléments de réflexion intéressants pour le développement des Monnaies Locales Citoyennes et Complémentaires en France.

4 PROFILS TYPES D'UTILISATEURS Communauté monétaire du Florain Les engagés politiques Les gentrifieurs Les simples utilisateurs Les culturels Très diplômés et exercent un N'appartiennent pas à autre Membres de très nombreuses Souvent très diplômés, mais qui emploi de cadre, dépensent beaucoup de F chaque mois, association, pas un très fort associations, essentiellement n'exercent le plus souvent qu'un sentiment d'appartenance à liées à l'écologie, et se emploi intermédiaire (employé, affirment ne pas être membres CM, ne peuvent dire comment déclarent en particulier technicien...) + fort sentiment actifs du F, mais fort sentiment le Florain a changé leur membres actifs du Florain d'appartenance à CM. d'appartenance à CM perception de l'économie. R DIDIER 11

Extrait d'une des études portées par Raphaël Didier

Par ailleurs, les duos de trésoriers et de référents RH se sont réunis tout au long de l'année pour le suivi comptable et financier pour les premiers et pour les questions d'emploi pour les seconds.

Nous avons également accueilli cette année Manon pour stage de 8 semaines. Elle a pu découvrir les problématiques d'une monnaie locale et nous appuyer en terme de communication et de démarchage notamment.

Le Comité stratégique :

Il s'agit de l'instance en charge du suivi stratégique des projets de l'association, ayant pour objectif d'assurer la cohérence des actions menées et de réfléchir aux grandes orientations et axes de développement.

En 2020, la nouvelle équipe élue a tardé à être réunie au profit des actions du quotidien pour gérer la crise (demandes de subvention, lien avec les acteurs, chômage partiel de la salariée...) et la première réunion a eu lieu en novembre.

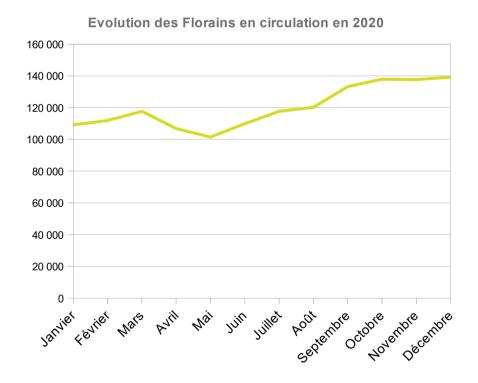
La question du rôle du comité stratégique s'est alors posée puisque le travail de stratégie à cinq ans a été mené par l'ancienne équipe du comité stratégique, validé en AG et les groupes s'en sont emparés depuis. A l'occasion de cette réunion, le groupe a choisi de faire évoluer son mode de travail, avec l'organisation de 4 réunions par ans, sous le format de discussions libres permettant de « relever la tête du guidon » et réflechir à des stratégies de moyen ou long termes pertinentes pour le développement du Florain.

Le groupe s'est ensuite réuni en décembre pour expérimenter ce nouveau format, qui s'est révélé concluant et sera reconduit en 2021.

Le florain, une monnaie qui prend de l'ampleur

✓ Le nombre de florains en circulation continue de progresser : malgré la fermeture de nos bureaux de change pendant plusieurs mois durant les périodes de confinement, ce qui explique la légère baisse de mars à mai, le nombre de florains en circulation continue de progresser.

Ainsi au 31/12/2020, 139 000 florains étaient en circulation, un record!



✓ Le réseau d'acteurs est lui aussi en augmentation avec des activités toujours plus diversifiées : en fin d'année, 197 acteurs faisaient partie du réseau et acceptaient les florains dans le cadre de leur activité.

De nouveaux secteurs d'activité comme une experte-comptable, un cuisiniste, un camping, un fournisseur de croquettes pour chiens et chats ou encore un fabricant de montures de lunettes permettent également des débouchés et des échanges plus importants entre les différents utilisateurs, particuliers, comme professionnels.

Par ailleurs **5 nouveaux comptoirs** de change ont vu le jour en 2020 sur le territoire dont deux sur de nouveaux territoires, à Badonviller et à Colombey-les-Belles. **Cela porte à 16 le nombre de comptoirs de change en activité.**

✓ Néanmoins, même si les **adhérents particuliers** utilisent plus le florain, ils ont été **moins nombreux à adhérer qu'en 2019 et 2018**. En effet, fin 2021, ils étaient **388 utilisateurs particuliers** contre 531 en 2019 et 612 en 2018. Des actions sont prévues pour remédier à cette baisse dès le début d'année 2021.

Le point positif est que le montant moyen d'adhésion des particuliers a augmenté suite à un travail de communication. Il est passé de 9,64 € en 2019 à 12,70 € en 2020.

✓ 861 € de dons versés grâce au dispositif du 1 % associatif :

Quand une personne adhère au Florain, elle choisit une association locale, membre du Florain, qu'elle souhaite soutenir. Ainsi, à chaque change d'euros en florains, un don équivalent à 1% de la somme changée sera versé à l'association retenue. Grâce à quoi nous avons versé 861 € à 18 associations.



✓ Premières **mise en srelation de professionnels** dans le cadre de notre **partenariat avec la NEF**: la NEF peut accorder des prêts à des partenaires du Florain sur la base du fonds de garantie, multiplié par deux suite à une convention passée entre la NEF et notre association.

Un compte de résultat bénéficiaire qui ne doit pas masquer les enjeux financiers à venir

Avec un **résultat excédentaire de 5096,64 euros**, les comptes 2020 du Florain sont à première vue très positifs, surtout comparés à l'exercice déficitaire de 2019 (- 2 731,51 euros).

Toutefois, **cet excédent est à relativiser**, en raison de l'année très particulière que nous venons de passer. En effet, les cotisations à l'association, qui représentent notre principale ressource financière, sont en légère baisse (14 334 € contre 14 665 € en 2019), en raison de la diminution du nombre d'adhérents particuliers. Par ailleurs, le soutien accordé par la Région Grand Est pour notre poste salarié (aide dégressive sur 3 ans) arrivait à terme en 2020.

Pour compenser ces baisses de recettes, l'association a pu bénéficier des éléments suivants :

- le soutien des aides d'États liées au covid : chômage partiel et fond de solidarité ;
- une aide spécifique de l'État à l'Économie Sociale et Solidaire via France Active Lorraine, d'un montant de 5 000 euros ;

- la générosité de nos adhérent-e-s (professionnels et particuliers), avec notamment un don de 1000 euros qui nous a été fait par une entreprise membre ;
- une gestion rigoureuse de nos dépenses, dont les deux principaux postes sont le salaire et les charges salariales de notre chargée de mission ainsi que notre loyer au sein du local partagé du Plan B.

Ce **résultat excédentaire sera mis en réserve associative** et nous permettra d'anticiper un peu plus sereinement le principal défi qui nous attend pour 2021 : doubler le nombre d'adhérent-e-s particuliers à l'association pour maintenir notre poste salarié suite à la fin de notre aide Grand Est Emploi .

Le compte de résultat et le bilan annuel du Florain sont disponibles dans les deux dernières pages de ce rapport d'activité.

Perspectives 2021

L'enjeu est de **garantir le bon fonctionnement de notre association**, notamment en maintenant le poste de chargée de mission puisque 2021 sera la première année sans aide financière à l'emploi.

Pour cela, nous pensons qu'il est **important que le nombre d'utilisateurs du Florain progresse** : notre objectif est de convaincre 800 particuliers d'adhérer au Florain d'ici fin 2021 avec un montant d'adhésion moyenne de 9,79 €.

L'année 2021 sera également marquée par plusieurs projets :

- Continuer le développement de notre outil informatique pour le suivi opérationnel du Florain et pour une solution de dématérialisation. La phase d'expérimentation de la dématérialisation peut concrètement commencer entre les professionnels en ce début d'année 2021. Une fois le nombre d'utilisateurs professionnels significatif atteint, la phase d'expérimentation entre particuliers pourra débuter.
- Développer et structurer nos groupes locaux sur le territoire, notamment sur les bassins de Toul, Lunéville et Pont-à-Mousson. Nous ferons appel à une expertise externe pour nous appuyer dans cette démarche, avec l'appui du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).
- Se construire en période Covid ;
- Travail avec les collectivités ;
- Accueil d'une volontaire en service civique à compter de mi-février 2021 pour travailler spécifiquement sur l'animation de notre réseau d'acteurs.

Le **développement du réseau d'acteurs professionnels continue** en diversifiant les secteurs d'activité qui sont représentés.

Compte de résultat 2020

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 – Achat	2 876,86 €	70-Vente de produits finis, prestations etc	9,00 €
Achats d'études et de prestations de services	30 €	Prestation de services	0€
Achats non stockés de matières et de fournitures	58,03 €	Vente de marchandises	9€
Fourniture d'entretien et de petit équipement	254,18 €	Produits des activités annexes	0€
Autres fournitures : impression billets + compteuse	2 534,65 €		
61 - Services extérieurs	2 589,64 €	74- Subventions d exploitation	9 800 €
Sous traitance générale	0 €	État: FDVA	1 000 €
Locations	2 344 €	Région Grand Est	2 800 €
Assurance	53,64 €	Département Meurthe-et-Moselle	1 000 €
Divers		Commune(s)	0€
62 - Autres services extérieurs	1 096,95 €	Communauté(s) de Communes, Métropole etc	0€
Publicité, publication	768 €	Organismes sociaux	0€
Déplacements, missions	2,40 €	Fédération	0€
Frais postaux et de télécommunications	153,36 €	Fonds européens	0€
Services bancaires, autres	173,19 €	ASP	0€
63 - Impôts et taxes	96 €	Autres recettes : Aide « Covid » France Active Lorraine	5 000 €
Impôts et taxes sur rémunération	96 €	75 - Autres produits de gestion courante	20 245,51 €
64- Charges de personnel	20 513,55 €	Cotisations	14 334 €
Rémunération des personnels	13 711,23 €	Financement participatif impression billets	3 822,30 €
Charges sociales	6 772,34 €	Frais de reconversion professionnels	657,21 €
Autres charges de personnel	29,98 €	Dons	1 432 €
65- Autres charges de gestion courante : adhésions et cotis∂	310 €	76 - Produits financiers	50,86 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels : Activité partielle et aides d'état c	3 515,45 €
67- Charges exceptionnelles	1 041 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0€
Dons 1% associatifs	861 €	79 - transfert de charges	0€
Régulations de caisses comptoirs de change	180 €		
68- Dotation aux amortissements	0 €		
TOTAL DES CHARGES	28 524,18 €	TOTAL DES PRODUITS	33 620,82 €
RÉSULTAT	5 096,64 €		

Bilan 2020

ACTIF		PASSIF	
Patrimoine de l'association		Ressources financières de l'association	
ACTIF IMMOBILISE		FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES	
Immobilisations incorporelles	0 €	Fonds propres : Report à nouveau	1 068,42 €
Immobilisations corporelles	0€	Résultat de l'exercice	5 096,64 €
Autres immobilisations financières	90 €	Subventions d'investissement	0 €
Fond de réserve – bloqué à la NEF	128 713 €		
Total actif immobilisé	128 803 €	Total fonds associatifs et réserves	6 165,06 €
ACTIF CIRCULANT		DETTES	
Créances	2 800 €	Florains en circulation	129 903 €
Charges constatées d'avance	0 €	Fournisseurs et comptes rattachés	367 €
Disponibilité, trésorerie	6 718,36 €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	1 886,30 €
		Produits constatés d'avance	0 €
Total actif circulant	9 518,36 €	Total dettes	132 156,30 €
TOTAL ACTIF	138 321,36 €	TOTAL PASSIF	138 321,36 €